30 septembre 1828
Patente de blattier de Pierre Papin, Semussac

Blatier :
revendeur de grain

N° 374

DÉPARTEMENT de la CHARENTE-INFÉRIEURE.

ARRONDISSEMENT de Ma

TIMBRE ROYAL

COMMUNE de Semussac dont la population EST DE AMES.

BON POUR L'AN 1828

2e trimestre

PATENTE de Blattier

de la classe du Tarif.

MAIRIE de Semussac

Le Maire de la commune de Semussac sur la déclaration à lui faite par le Sr Papin pierre ayant son principal domicile dans cette commune, qu' il entend exercer la profession de Blattier et sur la présentation de la quittance à lui délivrée le 30 7bre 1828 par M. de Fossey receveur des contributions directes; de laquelle il résulte qu' il a payé le 1 douzième échu du droit de patente;

Lui a délivré la présente Patente, au moyen de laquelle il pourra exercer, pendant ladite année, la dite profession sans trouble ni empêchement, en se conformant aux lois et réglemens de police.

Et a le dit Sr Papin pierre signé sur la présente.

Fait à Semussac le 30 7 1828

Signature du Requérant. *Le Maire de la Commune,*

Sceau de la Commune.

Extrait du rôle des patentes de la commune de Semussac pour l'an 1828, rendu exécutoire par M. le Préfet, le 15 7 dernier.

ARTICLE 374

M. (1) Papin pierre Blattier

est cotisé, pour droit fixe..... 2

Pour droit proportionnel..... "

Centimes pour fonds de dégrèvement.... , 45 } 2.45

A-comptes payés :

Le pour douzième.....

pour frais.....

Le pour douzième.....

pour frais.....

La différence qui existe entre le montant de l'article et les paiemens faits, provient des frais qui se sont élevés dans le cours de l'année, à..... 2.45

2.45

(1) Enoncer ici les nom et prénoms, ainsi que la profession ou le commerce du sujet au droit.

Nota. Le Préfet recommande au patenté d'exiger,

1.° Que le Percepteur fasse, en sa présence, à son article, l'émargement, en toutes lettres, de la somme qu'il aura payée par à-compte ou pour solde;

2.° Qu'il établisse ci-contre la date et la somme des paiemens faits.

Cette patente a été prise pour le dernier trimestre de l'année 1828.

Reçu le prix de sa patente
de Fossey